04.09.2012 – 07:50 Uhr

bonus.ch: primes d'assurance auto, les jeunes paient jusqu'à 12 fois, les séniors jusqu'à 2.5 fois plus que les autres. Pas de hausse pour les séniors

Lausanne (ots) -

Au terme d'une analyse des primes d'assurance auto suisses réalisée par le site comparateur bonus.ch, il s'avère que les primes facturées par les assureurs aux jeunes peuvent s'élever, dans le plus extrême des cas, à 1090% de plus que la prime facturée à un adulte de 35 ans. Quant aux séniors de plus de 65 ans, le supplément facturé peut aller jusqu'à 149%. En moyenne, le jeune de 18 ans paie son assurance responsabilité civile auto 3.5 fois plus cher, son contrat casco complète 2.5 fois plus cher, et son contrat casco partielle 3 fois plus cher que les plus de trente ans. Les séniors, quant à eux, doivent s'acquitter également d'un supplément, bien que celui-ci soit plus modeste: 3% pour l'assurance RC, 4% pour l'assurance casco partielle, 8% pour la casco totale en moyenne, tous assureurs confondus.

Les assureurs auto introduisent fréquemment un nouveau tarif à fin décembre. Il vaut la peine de prendre connaissance des nouveaux tarifs 2013, afin d'évaluer les économies que l'on peut réaliser en résiliant le contrat d'assurance auto pour la fin d'année. Pour une grande partie des assureurs, le délai de résiliation est à fin septembre.

Des études publiées récemment ont fait état d'une hausse particulièrement forte des primes auto pour les conducteurs de plus de 65 ans. L'analyse de plus de cent cinquante mille calculs de primes auto réalisés par les internautes sur le site comparateur bonus.ch entre septembre 2011 et août 2012 ne confirme pas cette tendance. Selon les déclarations des assureurs recueillies par bonus.ch, Allianz Suisse, allianz24.ch, Axa Winterthur, Bâloise, baloisedirect, click2drive.ch, Emmentalische, Generali, Helvetia, TCS, Vaudoise, Zurich et Zurich Connect n'ont procédé entre 2011 et 2012 à aucune hausse de primes ciblée sur les assurés de plus de 65 ans. La Mobilière confirme avoir procédé à des adaptations pour les séniors, tout en précisant que celles-ci sont minimes. Il s'agit là d'assureurs auto représentant environ 95% du marché suisse.

Les séniors paient-ils réellement des primes auto plus élevées que les personnes de 30 à 60 ans? Pour s'en convaincre, le comparateur bonus.ch a calculé des primes directement sur tous les sites d'assurance-auto suisses, pour un type de voiture et un profil d'assurance déterminé, en prenant comme cas exemple un conducteur de 35 ans, puis un autre de 70 ans. Il s'avère que quelques assureurs (Axa, baloisedirect, TCS) appliquent des primes identiques dans les deux cas. Chez Zurich Connect, le conducteur sénior a même droit à une prime plus basse ! Chez Helvetia, c'est également le cas pour une assurance casco partielle. Les autres assureurs appliquent des suppléments allant de quelques pourcents à 149% dans le cas extrême. Auprès de Generali, il n'a pas été possible de calculer une prime sur Internet pour un conducteur sénior.

Le même calcul de primes a été réalisé pour un jeune de 18 ans. Pour une assurance responsabilité civile, ce dernier doit débourser en moyenne 3.5 fois plus qu'un conducteur de 35 ans. La Mobilière applique le supplément le moins élevé, 122%, mais tous les autres assureurs exigent entre 205% et 333% de plus. L'assurance casco partielle couvre les événements indépendants de la conduite. Et pourtant, à l'exception d'Axa, baloisedirect et TCS, tous les assureurs y appliquent pour le jeune de 18 ans des suppléments pouvant aller de 15% à 251%. Finalement, c'est la couverture casco collision qui revient le plus cher : dans quasiment tous les cas, la prime à payer est au moins 3 fois plus élevée que chez le conducteur de 35 ans, avec des suppléments pouvant aller jusqu'à 568% voire même 1090%. On constate donc que tous les assureurs facturent aux jeunes des primes très élevées.

Afin d'économiser davantage sur sa prime d'assurance auto, la conclusion d'une assurance en ligne présente souvent un potentiel important. Avec le calculateur de bonus.ch, il est facile d'estimer les primes puis de choisir une assurance en adéquation avec ses besoins et son budget en se renseignant sur la qualité des prestations des divers assureurs à l'aide de la note de satisfaction affichée. Le calculateur de primes de bonus.ch est très utilisé par les internautes, mais seule une petite minorité d'entre eux se décide ensuite à demander une offre auprès d'un assureur. Il semble donc que les assurés auto suisses ne profitent pas suffisamment de cette opportunité de réaliser des économies.

Résultats détaillés de l'analyse: http://www.bonus.ch/RDP-20120904_FR.pdf

Accès direct au calculateur des primes pour l'assurance auto: http://www.bonus.ch/zrAK344.aspx

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
Directeur
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100724150 abgerufen werden.